

Règlement intérieur de l'Union Nationale des Infirmières en Chirurgie Cardiaque et Thoracique

Définition des fonctions des membres du bureau

Président(e)

Responsable juridique.
Préparation du congrès annuel et négociation des différentes prestations.
Coordination des actions des différents membres.
Animation du congrès annuel.
Convocation des membres du bureau aux réunions et animation de celles-ci.
Mise au vote des décisions concernant les statuts, le renouvellement des membres du bureau et toute décision modifiant l'activité associative.
Rédaction des éditoriaux des publications.
Validation des dépenses de l'Association sur présentation de facture.

Vice-président(e)

Remplacement de la présidente en son absence.
Gestion et organisation du programme scientifique en collaboration avec la responsable du programme scientifique.
Collaboration avec la (le) président(e) concernant les démarches auprès des laboratoires et autres associations.
Rédaction des publications (plaquettes, affiches, livrets conférenciers, et tout autre document à diffuser).
Envoi du mailing de lancement du congrès.

Trésorier(e)

Comptabilité et tenue des comptes.
Présentation annuelle du livre de compte au Comptable choisi en accord avec la Présidente.
Règlement des différentes factures présentées, validées par la Présidente.
Perception des différents règlements.
Relation avec les services comptables des laboratoires et autres sociétés.
Tenue du compte bancaire.
Démarches auprès de la société d'assurance de l'association.
Démarches auprès des laboratoires concernant les dons, les participations et les espaces publicitaires.
Bilan sur le nombre de participants lors de toute manifestation.

Responsable de la communication

Gestion des inscriptions au congrès si besoin.
Relation avec les centres de formation publics et privés.
Maintien à jour du mailing.
Diffusion d'informations autour de l'association sur les réseaux sociaux.
Création et animation du site internet.

Responsable du programme scientifique et des orateurs

Elaboration du programme scientifique du congrès en collaboration avec la vice-présidente.
Echanges avec les équipes d'orateurs pressenties pour le congrès.
Gestion des orateurs confirmés et du programme scientifique.
Démarche pour la collecte des abstracts à publier dans le livret des congressistes.

Secrétaire

Rédaction des PV des réunions du Bureau. Diffusion à tous les membres du bureau.
Aide aux différents mailings.
Synthèse des fiches d'évaluation des congressistes lors du congrès annuel et des journées de formation.

Clamart, le 9 avril 2024

Composition du bureau au 9 avril 2024

Présidente : Marie-Laure NEVEU
Vice-présidente : Magali COMMANDEUR
Trésorière : Nadine VOISENET
Responsable de la communication : Marion BATAILLE
Responsable du programme scientifique et des orateurs : Pascaline ANTOINE
Secrétaire : Murielle AUSED